Épinal, le 16/11/26

Déclaration liminaire de la CGT Fip 88
Conseil Social d'Administration Local
du 16/11/26

Le 11 novembre dernier se déroulaient les commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin aux combats de la 1re guerre mondiale. C'est l'occasion pour certains de tenter de tirer profit de ce moment de souvenir et recueillement pour chercher à se donner une grandeur, une prestance qu'ils n'auront manifestement jamais.
Combien de fortunes se sont construites sur les corps des mutilés, gazés, mitraillés des 10 millions d'appelés sacrifiés et des 9 millions de civils morts pour enrichir les profiteurs de guerre ? Renault, Citroën, Krupp, Siemens, …
En 1977, Jacques BREL dans sa chanson « Jaurès » dénonçait ainsi :
…
« Aux ordres de quelques sabreurs
qui exigeaient du bout des lèvres
qu'ils aillent ouvrir au champ d'horreur
leurs vingt ans qui n'avaient pu naître
et ils mouraient à pleine peur
…
Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? »

Celles et ceux qui se répandent en gerbe chaque 11 novembre sont les mêmes individus qui appellent la jeunesse à se préparer au sacrifice guerrier à venir.
Ceux qui professent le sens du devoir, les habitués des dîners, des banquets, les décorés volontaires, les bedonnants parleurs d'ordre traversent le temps et les crises. La caste des oppresseurs, des fachos-moralisateurs n'est pas près de s'éteindre.

Quand un pouvoir est aux abois, que son autorité est contestée, alors il frappe, il blesse, il exécute. Le pouvoir a horreur de l'espoir.
Dès fin 1914, l'armée voulut remettre de l'ordre dans les rangs des appelés à crever à la boucherie des tranchées. Ainsi furent exécutés au terme de procès expédiés les ***« fusillés pour l'exemple »*** dont les familles attendent, plus d'un siècle après, la réhabilitation que les descendants de l'ordre nouveau leur refusent toujours.
Plus d'un siècle plus tard, la même recette est utilisée par un pouvoir sourd aux souffrances populaires :
En 2018, la macronie, secouée par le mouvement des gilets jaunes, plutôt que de répondre aux revendications portées par les acteurs de cette mobilisation sociale inédite, opte, une fois encore, pour la seule répression : on frappe, on gaze, on emprisonne, on éborgne, on brise, on arrache les membres,… **pour l'exemple.**

En 2026, le mouvement de contestation lycéen et étudiant subit pareil traitement. Mais pouvait-il en être autrement ? Là encore, à l'image des sacrifiés de 1914, la macronie choisit de tuer l'espoir, de mettre au pas cadencé et matraqué la jeunesse, pourtant symbole d'avenir.

Un petit homme reste un petit homme.
Ce n'est pas la fonction qui fait l'homme mais l'homme qui incarne ou pas (ou mal) la fonction qu'il doit servir.
Alors, nous pouvons affirmer, avant même la fin de son histoire, que Macron est un petit homme, un petit homme brutal.
Après avoir dû supporter le truand puis le traître, le règne de la brute amorce sa fin de la pire des manières.

Sergio Léone n'aurait pas eu à trop réfléchir pour trouver un titre à ce nanar politique odieusement pathétique et détestable.

Un rejet du politique, à fleur de haine, s'exprime désormais dans la population, après 10 ans d'une gouvernance verticale, méprisante, où le népotisme se partage avec la corruption. Les médias publics et privés sont inféodés, sans retenue, au pouvoir agonisant quand ils ne sont pas entièrement acquis aux thèses immondes de l'extrême droite.
C'est dans ce contexte détestable que vont se dérouler du 3 au 10 décembre prochain les élections professionnelles dans la Fonction Publique.
Mais des élections professionnelles pour quoi finalement ?
La représentativité syndicale résultant de ce scrutin électronique ne modifiera en rien l'espace si ténu laissé aux défenseurs des salariés. La fin des CAPL et CAPN aura scellé le sort du dialogue social à Bercy.

On ne discute pas avec le Rassemblement National, on le combat.
Toute autre forme de relation avec le parti fondé par d'anciens nazis s'apparentera avec la collaboration. Inutile de rappeler ici le sens de ce mot que l'histoire associe définitivement au régime de Vichy !
Si par malheur, LE PEN et CANCRELAT prenaient le pouvoir, il est d'ores et déjà écrit que les syndicats **dont la CGT en 1er lieu**, seraient des cibles à abattre !
Et les accompagnateurs de réforme, les réformistes avaleurs de couleuvre de regarder d'un œil détaché le combat à mort que nous livrerons sans répit contre l'ennemi des salariés, des libertés !

Dans la France déjà fracturée de 2025, selon l'INSEE, 34 % de la population manque de compétence numérique, soit 1 personne sur 3.
1 citoyen sur 2 se dit même en souffrance face aux démarches administratives.
Impulsée par François Hollande en 2013 qui la qualifiait alors de choc de simplification et accélérée par Macron et son état plateforme, la dématérialisation des services publics à marche forcée a transformé chaque démarche des usagers en parcours d'obstacles.
CAF injoignable, guichets des impôts fermés, préfectures saturées, France travail débordé,… les services publics sont de plus en plus inaccessibles et les interlocuteurs physiques de plus en plus rares ! Tout doit passer par internet. Il devient de plus en plus fréquent de se heurter à des robots téléphoniques…
Retraités et jeunes décrochent et s'en remettent aux palliatives Maisons France Services quand des sociétés privées flairant le filon n'en profitent pour proposer leurs services payants !
Et ce ne sont pas les ateliers numériques organisés sur tout le territoire (plus de 13 000 lieux répartis aux 4 coins de la France), concentrés dans les territoires ruraux, qui répondront à la détresse des populations abandonnées par l'État !
Alors, comment qualifier cette énième modification des heures d'ouverture que vous nous imposez autrement que exaspérant ?

Un dernier point pour clôturer cette ultime déclaration liminaire 2026 : Évoquons donc la taxe d'urbanisme, modèle de réforme complètement foireuse et foirée par BERCY.
Près de 4 ans après les faits, le bilan de ce naufrage est calamiteux !
A tel point d'ailleurs que certaines gazettes (la Gazette - édition du 2/11/26) évoquent une réflexion impulsée par David Amiel, ministre de l'Action et des comptes publics, incitant Bercy à étudier les conséquences d'un retour au schéma antérieur… Les chiffres présentés aux élus locaux sont éloquents : **la baisse des recettes est estimée à 51 % entre 2024 et 2026.**
En cause, le transfert de gestionnaire de la taxe passé de la DDTM à Bercy sans oublier le changement de la date d'exigibilité reportée à la date d'achèvement en lieu place de la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme.
Est-il nécessaire de rappeler ici la faiblesse des transferts d'emplois de l'administration compétente vers celle qui prétendait pouvoir faire ? Est-il encore nécessaire de répéter ici la médiocrité des outils informatiques concédés aux agents des DDFIPs chargés de cette mission ?
Décidément, depuis plusieurs années, Bercy erre de bugs en faillite, accumulant suppressions d'emplois et logiciels ratés…
Combien faudra-t-il encore de suicides pour que BERCY entende la souffrance des agents ?